

AGRICULTURE / L'association a suivi 254 familles dont 69 nouvelles en 2008

Solidarité Paysans Provence conseille les agriculteurs

Par Nelly Combe-Bouchet
chateurenard@laprovence-presse.fr

L'année 2008 a été marquée pour les agriculteurs par des aléas climatiques (gel, grêle, pluie) d'où des pertes de récoltes pour beaucoup. Mais aussi par la crise avec la mévente, et des prix bas ou fluctuants. Le constat établi par Henri Cestier, président de Solidarité Paysans Provence, qui vient de tenir son assemblée générale au Min, a été le même que celui dressé par les autres syndicats d'agriculteurs.

Autant dire que l'activité de cette "association régionale, créée par des agriculteurs au service de tous les agriculteurs" a eu, et a toujours, du pain sur la planche. S'étant donné pour mission d'aider ceux qui ont des difficultés et désirent se faire épauler -- notamment en les accompagnant dans leurs démarches auprès des créanciers et en les informant sur leurs droits et leurs obligations, l'équipe de bénévoles a travaillé sur de nombreux dossiers d'accompagnement d'agriculteurs en difficulté (lire encadré). Tout en œuvrant aussi sur divers dossiers généraux.

► PARTENARIATS

Un groupe de travail "Exploitants en difficulté" a été mis en place avec le Pôle d'insertion d'Arles, la MSA, la Chambre d'agriculture, l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural et Atol. "Il s'agit d'échanger des informations sur les dispositifs existant ainsi que sur les pratiques d'accompagnement."

► L'ACCÈS AU RMI

Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès au dispositif RMI



► Solidarité Paysans Provence, association régionale créée par des agriculteurs et au service de tous les agriculteurs, a tenu son assemblée générale au Min. / PHOTO N. C-B.

LES CHIFFRES

5 Solidarité Paysans Provence couvre cinq des six départements de la région Paca. Seules les Alpes maritimes n'ont pas à ce jour d'équipe départementale. Les quelques agriculteurs qui ont fait appel à elle sont suivis par l'équipe du Var.

61% des familles accompagnées dans la région sont issues du 13.

630 familles ont été aidées dans les BdR depuis 1994, année de la création de l'association.

1037 familles ont été accompagnées au niveau régional (5 départements) depuis (dont 254 en 2008 pour 69 nouvelles familles).

50 départements sont couverts au niveau national.



► Henri Cestier entouré de Marcel Martel et de cinq des onze administrateurs bénévoles. / PHOTO N. C-B.

pour les agriculteurs est resté complexe, particulièrement pour ceux qui relèvent du régime fiscal du réel ou dont le forfait dépasse le montant du RMI: la dérogation du président du Conseil général est alors nécessaire. "Notre demande insistante pour la prise en compte du revenu disponible familial par le Département reste donc plus que jamais d'actualité", a dit Henri Cestier.

► VENTE SOLIDAIRE

Un point de vente solidaire et coopératif "De la terre à l'assiette, Solid'Arles" a été créé à Arles au quartier Griffuille à Arles. L'association est membre de droit. Il compte 4 000 adhérents et permet aux agriculteurs engagés de conforter leurs revenus". ■

LE CONTACT

☎ 04 90 94 22 80 (H. Cestier).